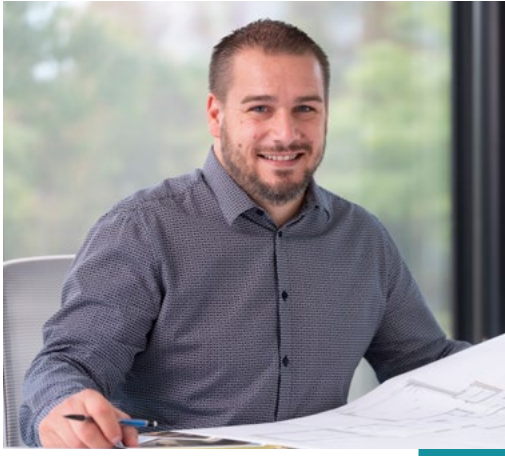




VOTRE maison

nidoconcept.be

VOTRE **maison**



Chers futurs bâtisseurs,

Créée à Rochefort en **2008** par Thierry Magermans, la société **NIDO CONCEPT** ne cesse d'évoluer.

2021, marque un pas décisif dans l'entreprise. Après 8 années passées en tant que collaborateur j'ai pris en mains la destinée de l'entreprise. De manoeuvre à maçon, puis de chef d'équipe à gestionnaire de chantier, mes 20 ans d'expérience et mon parcours professionnel me permettent de vous accompagner dans le projet de construction de **VOTRE MAISON** avec sérénité.

2022, marque une nouvelle étape. Natif de Marche-en-Famenne et attaché à mes racines, j'ai saisi l'opportunité de déménager l'entreprise dans un tout nouveau bâtiment, sur le parc d'activités du WEX. Cette nouvelle infrastructure, plus moderne et plus spacieuse permettra d'assurer le meilleur service à nos futurs clients.

Un projet de construction est pour beaucoup d'entre nous le projet d'une vie. C'est un projet passionnant qui va mobiliser votre attention durant de nombreux mois. **Vous accompagner et vous conseiller dans tout ce parcours est ma priorité.**

Votre future maison représente bien plus qu'une simple construction. Ce doit être un lieu de partage, d'émotion, de convivialité, d'épanouissement familial et personnel... **Chez NIDO CONCEPT nous sommes attentifs à construire la maison qui vous ressemble!** En tant qu'**Entreprise Générale de Construction** nous avons intégré les différentes compétences pour permettre un accompagnement global.

- Notre bureau d'architecture et d'étude intégré permet de concevoir votre maison en partant d'une feuille blanche. Tenant compte de vos souhaits, de vos besoins et de votre terrain, nous créons votre « chez vous ».
- Notre staff technique vous accompagne dans tous vos choix et tout au long du chantier. Il vous garantit une maison confortable en assurant les meilleures performances énergétiques et en intégrant les dernières avancées techniques. Il met tout en œuvre pour que chaque étape soit une belle réussite.

Entreprise Générale de Construction, cela veut aussi dire que chaque candidat bâtisseur bénéficie des meilleures garanties offertes par la loi Breyne. La confiance doit être le fil conducteur de votre projet. Je m'engage chaque jour pour que les valeurs de **NIDO CONCEPT** soient au centre de votre future maison : **TRANSPARENCE, RIGUEUR** et **INVESTISSEMENT PERSONNEL**. De la conception des plans à la remise des clés, je mets tout en œuvre pour que la construction de **VOTRE MAISON** soit une belle aventure.

Bienvenue dans l'aventure NIDO CONCEPT !

Joseph Decarpentrie
Administrateur de Nido Concept SRL

Nido Concept PRÉSENTATION

Nido Concept

PRÉSENTATION



- **2008** : Thierry Magermans crée Nido Concept, il travaille seul dans des bureaux installés dans sa maison privée à Rochefort.
- **2011** : Un architecte rejoint l'entreprise et prend en charge toute la gestion architecturale des projets. Pendant ce temps, Thierry Magermans s'entoure d'artisans locaux qui aujourd'hui encore collaborent fidèlement avec l'entreprise.
- **2012** : NIDO CONCEPT installe ses bureaux dans une maison de Maître au centre de Rochefort et engage ses premiers maçons, dont Joseph Decarpentrie.
- **2014** : La gestion administrative et comptable est assurée par une nouvelle collaboratrice.
- **2016** : Joseph Decarpentrie prend en mains le service « Production » et continue le recrutement de nouveaux maçons.
- **2020** : Engagement d'un dessinateur pour étoffer le bureau d'études. Fin d'année, Thierry Magermans cède l'entreprise à Joseph Decarpentrie.

À ce jour, après le recrutement d'une cheffe de projet, la société continue sa progression. Elle peut compter sur le savoir faire d'une quinzaine d'ouvriers dont une équipe de menuisiers. Elle continue à fidéliser ses fournisseurs et les meilleurs artisans locaux. La structure ainsi mise en place permet à l'entreprise de jouer son rôle d'Entreprise Générale de Construction en intégrant les différentes compétences. L'installation dans les nouvelles infrastructures du WEX à Marche-en-Famenne permet de voir l'avenir avec sérénité et ambition. Avec une infrastructure plus moderne et plus spacieuse, dont une toute nouvelle salle d'Exposition, il est possible d'accueillir notre clientèle avec professionnalisme, attention et convivialité.

Pourquoi une entreprise générale ?



Par rapport au schéma classique : conception par un architecte et succession de différentes entreprises, l'Entreprise Générale prend en charge bien plus de responsabilités :

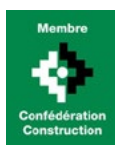
- elle collabore avec l'architecte à la genèse du projet,
- elle fixe un prix forfaitaire dès la réalisation des premiers plans,
- elle garantit un délai,
- elle prend en charge la responsabilité de tous les travaux par la signature d'un contrat unique,
- elle garantit la qualité du travail des intervenants.

Seule l'Entreprise Générale permet au client de bénéficier des garanties offertes par la Loi Breyne du 9 juillet 1971 (modifiée par la loi du 3 mai 1993).

Pour vous convaincre de son engagement, la SRL **NIDO CONCEPT** vous offre 2 avantages en plus de la Loi Breyne :

1. l'indexation des prix est plafonnée,
2. l'acompte légal de 5% à la signature du contrat n'est pas exigé.

La SRL **NIDO CONCEPT** est membre de la Confédération de la Construction et de la Fédération des Entrepreneurs Généraux de la Construction et est inscrit au CSTC (Centre Scientifique et Technique de la Construction).



CONFÉDÉRATION DE LA CONSTRUCTION

Rue du Lombard 34-42
1000 Bruxelles

T 02 545 56 00 • F 02 545 59 00

M info@confederationconstruction.be

www.confederationconstruction.be



FÉDÉRATION DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX DE LA CONSTRUCTION

Rue du Lombard 42
1000 Bruxelles

T 02 511 65 95 • F 02 514 18 75

M fegc-faba@confederationconstruction.be

www.fegc.be



CENTRE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

Rue du Lombard 42
1000 Bruxelles

T 02 502 66 90 • F 02 502 81 80

M info@bbri.be

www.cstc.be



NIDO CONCEPT
VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOTRE PROJET
DE CONSTRUCTION.

CONSEIL, CRÉATION,
CONSTRUCTION.



La réussite de votre projet, le fruit d'une procédure réfléchie !

La réalisation d'une maison fera l'objet de 5 phases bien distinctes

1. Esquisse, avant-projet & devis

Dans un premier temps nous prenons le temps de vous écouter et apprenons à vous connaître. Ensemble nous allons sur votre terrain pour appréhender tous les aspects de celui-ci. Tenant compte de vos souhaits et de vos contraintes nous esquissons votre projet et établissons un devis cohérent. **Cette démarche vous est offerte sans aucun engagement de votre part.**

- réalisation des études techniques nécessaires (sondage de sol, étude de béton, de chauffage, de climatisation, de ventilation...),
- réalisation des plans nécessaires à la demande de permis d'urbanisme,
- réalisation d'un métré et d'un cahier des charges adapté aux besoins et souhaits du client.

Une bonne mission d'étude interdit toute approximation et autres postes à justifier. C'est la garantie du prix le plus juste en balayant toute possibilité de surprise.

L'offre de prix établie par la SRL **NIDO CONCEPT** inclut systématiquement :

- Les honoraires de l'architecte.
- Les honoraires du responsable PEB.
- Les honoraires des coordinateurs sécurité.
- Les frais de TVA.
- La souscription d'une assurance décennale.

2. La mission d'étude

Dès que le projet et le devis reçoivent votre approbation, nous pouvons entamer la mission d'étude. Elle permet l'établissement d'un dossier de construction suffisamment complet pour permettre à l'entrepreneur de fixer un prix forfaitaire. Cette mission est primordiale et indispensable pour assurer le bon déroulement du projet. Elle est totalement indépendante d'un contrat d'entreprise.

Ce dossier d'étude comprend les phases suivantes:

- visite sur le terrain pour prendre en compte tous les paramètres de celui-ci, reportage photographique, relevé des niveaux pour permettre une parfaite implantation en harmonie avec le relief,
- entretiens avec les administrations compétentes et défense du projet auprès de celles-ci,

3. Le permis d'urbanisme

Une fois le prix connu, le client peut s'engager en toute sécurité dans une troisième phase fondamentale, dont le déroulement est le suivant:

• Choix des matériaux

Les choix des matériaux de parement, de toiture et de menuiserie extérieure doivent se faire avant l'introduction du permis d'urbanisme.



09

• Introduction du dossier de permis d'urbanisme

La SRL **NIDO CONCEPT** prend en charge la mission d'architecture. L'architecte réalise le dossier de demande de permis d'urbanisme et l'introduit à l'administration communale.

• Coordinateur Santé & Sécurité

La SRL **NIDO CONCEPT** mandate un bureau spécialisé pour assurer cette mission et décharge le maître d'ouvrage de cette responsabilité.

• Responsable PEB

En tant qu'auteur du projet, la SRL **NIDO CONCEPT** confie la mission à un bureau spécialisé. À l'aide du logiciel de la Région wallonne, votre projet évolue pour satisfaire aux meilleures performances énergétiques.

• Signature du contrat d'entreprise

Le contrat d'entreprise stipule très clairement toutes les modalités de la relation entre le Maître d'ouvrage et l'entreprise. La loi Breyne est de stricte application si le maître d'ouvrage commande l'entièreté des travaux à la SRL **NIDO CONCEPT**. Le contrat d'entreprise est toujours soumis à 2 clauses suspensives :

- l'obtention du permis d'urbanisme,
- l'octroi d'un financement éventuel.

Tant que ces deux clauses suspensives ne sont pas résolues, le maître d'ouvrage n'est pas lié contractuellement avec l'entrepreneur.

• Suivi du permis d'urbanisme auprès de l'administration communale

La SRL **NIDO CONCEPT** assure un suivi régulier de la procédure d'octroi du permis d'urbanisme. Cette implication permet de raccourcir le délai de la procédure.

4. Réalisation des travaux conformément au contrat de construction

Pendant toute la durée du chantier, votre gestionnaire de chantier et votre chef de projet vous accompagnent et assurent le bon déroulement des travaux et du planning. Avant l'intervention de la plupart des artisans, une réunion permet de peaufiner les derniers

détails. En fin de travaux, avant l'emménagement du maître d'ouvrage, est réalisée une réception provisoire des travaux qui donne lieu à un procès verbal contradictoire. Une année plus tard, une réception définitive constate les éventuels vices cachés pour permettre une mise en conformité dans les meilleurs délais.

5. Garantie décennale

Pendant une durée de 10 ans à partir de la réception définitive, la SRL **NIDO CONCEPT** est responsable de votre maison. Cette garantie de 10 ans, instituée par le code civil, couvre les défauts graves. En règle générale, on dit qu'un défaut est grave lorsqu'il rend l'habitation impropre à sa destination en l'occurrence le logement.

6. Assurance décennale

Conformément à la loi « Peeters-Borsus », **NIDO CONCEPT** souscrit, dès le démarrage des travaux, une assurance auprès d'une compagnie d'assurance agréée. Cette assurance couvre la responsabilité civile pour une période de 10 ans après acceptation des travaux. Cette «assurance décennale» est limitée aux sinistres qui ont pour cause la solidité et stabilité de l'ouvrage.



Nido Concept VOTRE PROJET PERSONNALISÉ

Nido Concept

VOTRE PROJET
PERSONNALISÉ





Chez NIDO CONCEPT, pas de modèles types figés, pas de vendeurs agressifs.

Dès la prise de contact, l'Architecte visite votre terrain et prend le temps de vous écouter pour mieux vous connaître et comprendre vos envies et besoins.

A partir d'une feuille blanche, l'Architecte esquisse votre projet et réalise un avant-projet en 3D dans le cadre d'un budget maîtrisé.

Forzée

Projet d'une maison unifamiliale avec rez-de-chaussée commercial.



Serinchamps

Projet 3D d'une maison unifamiliale avec prévisualisation des différents matériaux de façade.





Waillet

Projet d'extension d'une maison comprenant une piscine, un pool bar, une pergola et un nouvel espace salon.



Nido Concept RÉALISATIONS

Nido Concept

RÉALISATIONS



15



Depuis 2008, NIDO CONCEPT a terminé plus de 125 réalisations.
Voici un aperçu de notre savoir faire.

Orp-Jauché

Rue du Bonsopré

Parement

- Brique Wienerberger Terca Fleur de pommier
- Cèdre naturel

Toiture

Tuile terre cuite Migeon
Vauban de ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Gealan gris quartz
RAL 7039



Eprave

Rue du Téléphone

Parement

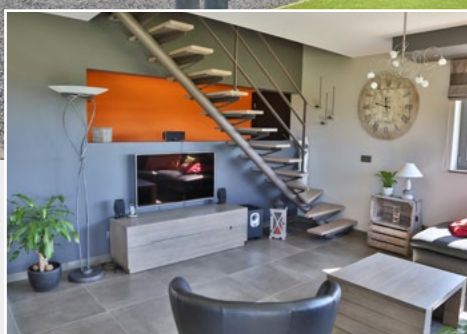
- Brique Nelissen Marchoise
- Crépi bi-couche finition grattée ton gris

Toiture

Tuile terre cuite Migeon
Actua ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Gealan gris quartz
RAL 7039



Court-Saint-Étienne

Rue Saussale

Parement

- Brique Wienerberger - Terca Forum Cromo
- Crépi ton beige

Toiture

Tuile terre cuite Migeon
Actua ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris signal - RAL 7004

Bioul

Rue du Grand Tilleul

Parement

Brique Wienerberger Terca
Forum Rojo

Toiture

Tuile terre cuite Migeon
Actua ton ardoise

Menuiserie extérieure

Aluminium Aliplast ton gris
RAL 9007



Harsin

Rue des Espèches

Parement

- Brique Nelissen Rodruza Gris
- Crépi ton gris

Toiture

Tuile terre cuite Migeon
Actua ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris anthracite
RAL 7016



Wavreille

Rue du Broston

Parement

- Brique Wienerberger Terca
Belle époque de Mons
- Pierre reconstituée Ideal
Pierre Grès de Rochefort

Toiture

Ardoise artificielle Eternit - New Stonit gris schiste

Menuiserie extérieure

PVC Pierret

Ave-et-Auffe

Rue Long Tienne

Parement

Brique Wienerberger
Terca Belle Époque de Mons

Toiture

Ardoise artificielle Eternit
New Stonit gris schiste

Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris quartz
RAL 7039



MA MAISON
EST LE REFLET
DE MA
PERSONNALITÉ.

21



Saint-Germain

Rue du Pré Saint-Martin

Parement

- Brique Vandersanden Argentis
- Brique Vandersanden Platina

Toiture

Tuiles béton Eternit
Palace Royal de ton noir

Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris quartz
RAL 7039



Waha

Rue Sainte-Barbe

Parement

Brique Nelissen Klampsteen
Kesselt

Toiture

Tuile terre cuite Migeon
Actua ton ardoise

Menuiserie extérieure

Aluminium Aliplast ton gris
RAL 8019



Wavreille

Rue du Broston

Parement

- Brique Wienerberger Terca Forum Cromo
- Brique Wienerberger Terca
Agora Gris Titane

Toiture

Ardoise artificielle Eternit - New Stonit gris schiste

Menuiserie extérieure

PVC Shüco gris quartz - RAL 7039

Waillet

Rue de la Briqueterie

Parement

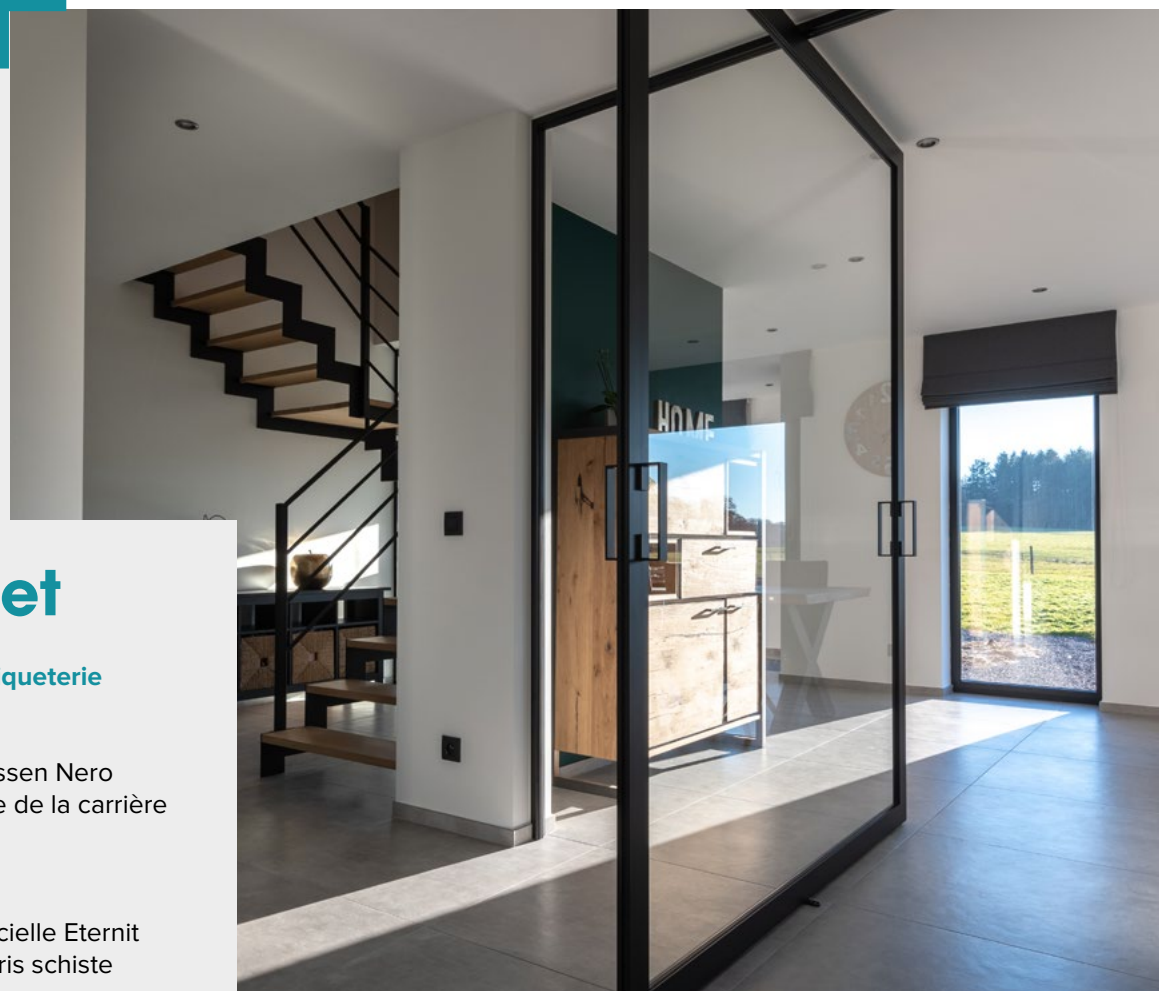
- Brique Nelissen Nero
- Pierre bleue de la carrière de Hazotte

Toiture

Ardoise artificielle Eternit
New Stonit gris schiste

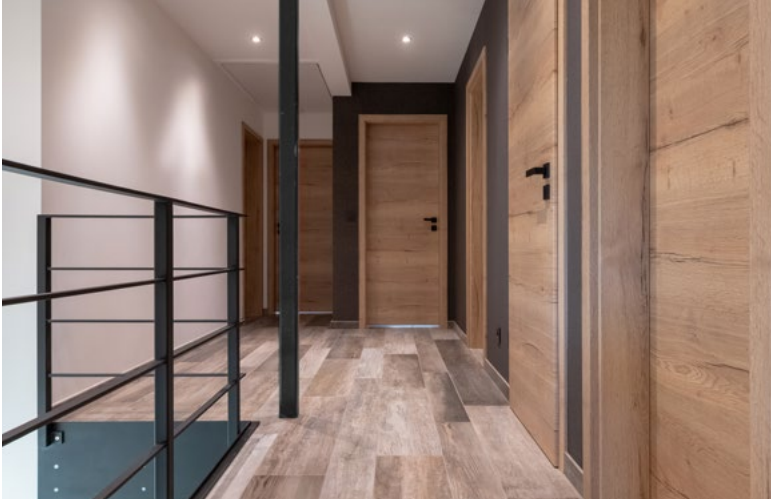
Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris quartz
RAL 7039



LA LUMIÈRE
NATURELLE
CHANGE
L'ATMOSPHÈRE
DE MA MAISON.

25



Tellin

Chemin Vicinal

Parement

Brique Olivier Black Pearl

Toiture

Ardoise artificielle Eternit
New Stonit gris schiste

Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris quartz
RAL 7039



J'AIME
LE MÉLANGE
ÉQUILIBRÉ DE
DIVERSES SOURCES
DE LUMIÈRE
QUI CRÉE
DES AMBIANCES
VARIÉES.



Rochefort

Rue Hamerenne

Parement

- Brique Vandersanden Floria
- Brique Vandersanden Java

Toiture

Tuile terre cuite Migeon Actua
ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Shüco gris basalte
RAL 7012



Champlon-Famenne

Rue de la Forêt

Parement

Brique Nelissen Klampsteen Kesselt

Toiture

Tuile terre cuite Migeon - Actua ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Gealan gris quartz - RAL 7039

Ottignies

Rue du Morimont

Parement

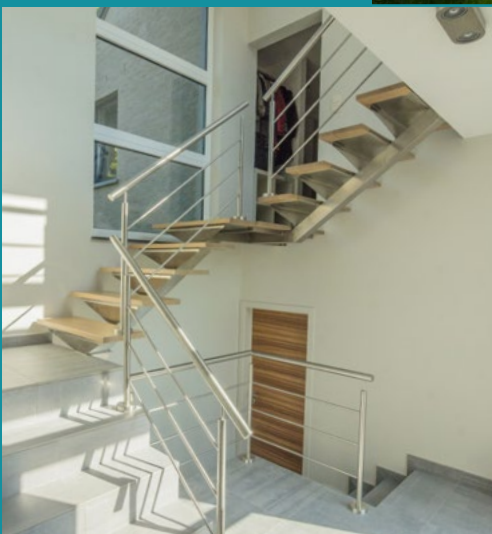
Brique Vandersanden
Argentis

Toiture

Tuile terre cuite Migeon
Actua ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris anthracite
RAL 7016



Les Avins

Rue de la Quinette

Parement

- Brique Olivier Retro Casa Lena
- Pierre calcaire tout venant

Toiture

Ardoise artificielle Eternit
New Stonit gris schiste

Menuiserie extérieure

PVC Finstral capoté aluminium
ton gris SIGNAL 742



Rochefort

Rue de l'Air Pur

Parement

Crépi sur façade isolante
ton blanc et gris

Toiture

Ardoise artificielle Eternit
New Stonit gris schiste

Menuiserie extérieure

PVC Shüco gris basalte
RAL 7012



JE VEUX
UN LIEU DE VIE,
UN ESPACE
QUI REFLÈTE MES
EXPÉRIENCES
ET MON STYLE.



31



Rochefort

Rue de l'Air Pur

Parement

Brique Wienerberger
Retro Tiffany

Toiture

Ardoise naturelle
espagnole 22/32

Menuiserie extérieure

Aluminium Reynars gris bleu
RAL 5008



Wavreille

Rue de Grupont

Parement

- Brique Wienerberger Terca Belle Époque de Mons
- Pierre bleue de la carrière de Hazotte

Toiture

Ardoise artificielle Eternit New Stonit gris schiste

Menuiserie extérieure

Aluminium Aliplast gris quartz 7039



Vaux-sur-Sûre

Rue de Chestraumont

Parement

Crépi ton blanc et gris

Toiture

Ardoise artificielle Eternit
New Stonit gris schiste

Menuiserie extérieure

PVC Schüco noir ultra mat



Rochefort

Rue Croix Saint-Jean

Parement

Brique Nelissen
Gris de Vinalmont

Toiture

Tuile terre cuite Migeon
Vauban de ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Finstral laqué gris quartz
RAL 7039



Havrenne

Rue de la Truquerie

Parement

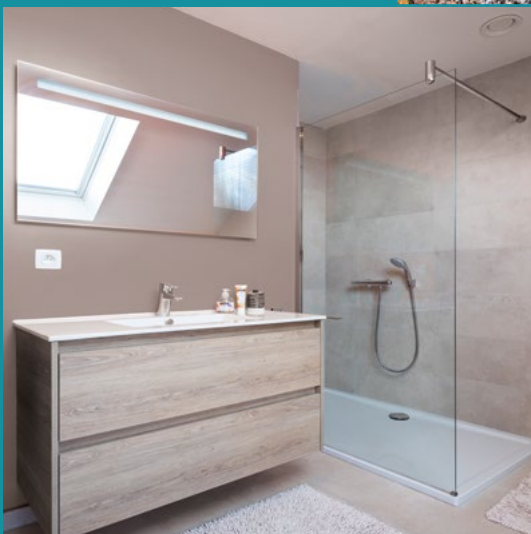
Brique Nelissen
Rouge Antique

Toiture

Tuile béton Eternit
Sneldek royal de ton noir

Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris anthracite
RAL 7017



Haversin

Rue du Saivray

Parement

- Brique Rijswaard Baksteen Retro Dakota
- Crépi ton gris

Toiture

Tuile terre cuite Migeon Actua ton ardoise

Menuiserie extérieure

PVC Schüco gris anthracite RAL 7016



Havrenne

Rue de la Truquerie

Parement

- Brique Vandersanden Cayenne
- Pierre calcaire tout venant

Toiture

Tuile plate béton Eternit Horizon ton Royal Noir

Menuiserie extérieure


PVC Schüco gris quartz - RAL 7039

Nido Concept EXTENSIONS ET RÉNOVATIONS



Nido Concept

EXTENSIONS ET RÉNOVATIONS



La société actuelle va vite, la crise sanitaire a remis en question l'acte d'habiter. Les propriétaires n'hésitent plus à faire évoluer leur habitat.

NIDO CONCEPT s'est adaptée à cette demande, elle construit des extensions et réalise des rénovations clé en mains.

Construction d'extensions et travaux de rénovation

Il est relativement facile de trouver une Entreprise Générale pour la construction d'une maison. L'exercice est beaucoup plus périlleux dans le cadre de travaux d'extension ou de rénovation, peu d'entreprises offrent un **service global**. SRL **NIDO CONCEPT** rassure le client en proposant un **service global forfaitaire**. Notre mission comprend :

1. **La collaboration avec l'architecte dès la genèse du projet.**
2. **La rédaction d'un devis forfaitaire.**
3. **La garantie de délai.**
4. **Le contrat unique, l'entreprise générale est seule responsable.**

Dans le cadre de travaux de construction d'extensions et de rénovation, la SRL **NIDO CONCEPT** suit le même processus que la construction de maisons neuves.

1. Esquisses et avant-projets

Entretiens avec les acquéreurs pour comprendre leurs besoins, réalisation d'un relevé des lieux si nécessaire (objet d'une mission d'étude bien distincte), établissement d'esquisses et avant-projets.

2. Devis

Rédaction d'une offre de prix forfaitaire, ferme et définitive. Le principe du forfait engage l'entrepreneur à réaliser les travaux pour le prix convenu, il ne peut en aucun cas faire valoir une approximation de mesurage.

3. Permis d'urbanisme

Si nécessaire (certains travaux ne sont pas soumis à permis nécessitant le concours d'un architecte), introduction d'un dossier de demande de permis d'urbanisme.

4. Travaux

Réalisation des travaux par nos propres équipes de maçons et avec la collaboration de nos différents artisans de parachèvement. Une attention toute particulière est apportée pour permettre aux acquéreurs de continuer l'occupation normale des lieux.



Aye

Extension d'une maison par l'ajout de deux volumes à toiture plate. Parement en briques Vandersanden Brÿlant Zwart 21/10/5 sans joint.





Rochefort

Ajout d'une salle à manger et d'un salon avec parement en cèdre et crépi et soubassement en pierre.

MA MAISON
FORME LE CADRE
QUI ME PERMET
DE FORGER
DE NOUVEAUX
SOUVENIRS.





Hamerenne

Rénovation complète et agrandissement d'une maison de village. Charpente apparente dans les combles. Pierres naturelles pour nouveau volume.



Orp- Jauche

Construction d'un nouveau salon avec bardage Woodface en cèdre.



Wépion

Réhabilitation complète d'une ancienne ferme. Sablage, déjointoyage et rejointoyage du parement de brique.



45



Buissonville

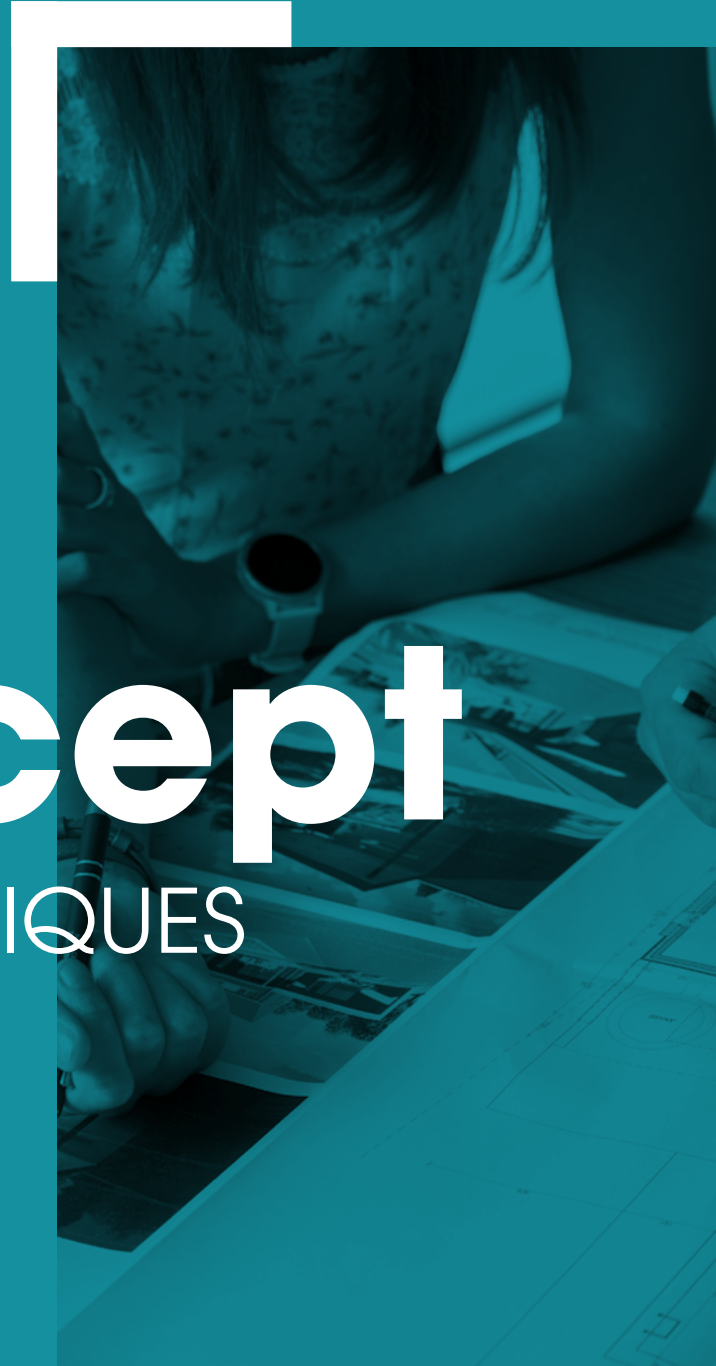
Ajout d'un garage et
d'une chambre au 1^{er} étage.
Parement en briques
et bardage en cassettes
de zinc Tore Quartz.

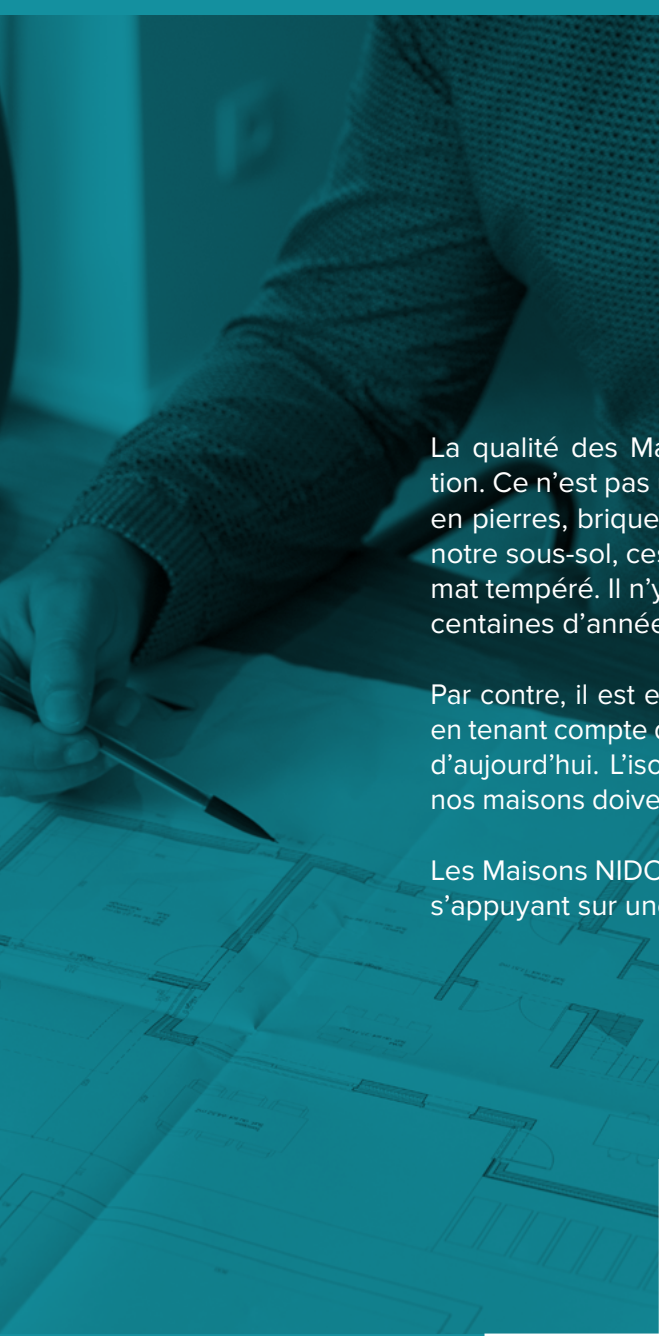


Nido Concept CHOIX TECHNIQUES

Nido Concept

CHOIX TECHNIQUES





La qualité des Maisons NIDO CONCEPT s'appuie sur la tradition. Ce n'est pas un hasard si notre patrimoine bâti est construit en pierres, briques et autres matériaux minéraux. Provenant de notre sous-sol, ces matériaux sont les mieux adaptés à notre climat tempéré. Il n'y a aucune raison de remettre en question des centaines d'années de tradition.

Par contre, il est essentiel de faire progresser notre cadre de vie en tenant compte des réalités économiques et environnementales d'aujourd'hui. L'isolation thermique et la ventilation contrôlée de nos maisons doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

Les Maisons NIDO CONCEPT procurent le confort de demain en s'appuyant sur une tradition ancestrale.

Résumé du cahier des charges

(Le cahier des charges complet sur simple demande)

1.

Gros-oeuvre

Terrassement et nivellement

Décapage de la terre arable et terrassement avec évacuation des terres excédentaires en un lieu de décharge fourni par le client dans un rayon de 5 km du chantier. Nivellement en deux phases, remblayage des fondations à la fin du gros-oeuvre et profilage du terrain avec remise en place de la terre arable conformément au permis d'urbanisme.

Fondations

Un fil de cuivre (boucle de terre) est placé sous les semelles de fondation, celles-ci sont armées. Le sol des caves est constitué d'une dalle en béton (sur un lit de sable et une membrane étanche) et d'une chape lissée. Cette solution évite les remontées d'humidité dans les caves. Les fondations sont toujours situées à 80 cm sous le niveau final des terres (pied de gel).

Murs de sous-sol (vides-ventilés ou caves)

Les murs des vides-ventilés ont une hauteur de 0,60 m, quant aux murs de caves ils ont une hauteur de 2,20 m. Ils sont réalisés avec des blocs en béton lourd. La maçonnerie de cave est jointoyée au fur et à mesure de l'élévation du mur. La ventilation des sous-sol est assurée par des tés d'aération en P.V.C. diamètre 160 mm. En plus de ceux-ci, des extracteurs mécaniques ventilent les caves. Le pont thermique périphérique à la jonction du mur extérieur et du plancher du rez-de-chaussée est évité par la mise en oeuvre d'un bloc isolant en béton cellulaire.

Étanchéité

L'étanchéité des murs des sous-sols est assurée par un cimentage hydrofuge et l'application de 2 couches de coaltar sur les murs de fondation. Dans le cas de cave, cette protection est complétée par la pose d'une membrane type « platon » et la réalisation d'un drainage périphérique (drain coffrant). Des membranes Diba sont soigneusement mises en oeuvre pour permettre à l'humidité de s'évacuer vers l'extérieur de l'ouvrage. En périphérie extérieure du bâtiment, à la jonction des murs de sous-sol et du rez-de-chaussée, l'étanchéité est assurée par la mise en oeuvre d'une membrane bitumeuse « Technifelt » collée à chaud.

Structure

Au-delà de l'étude des fondations, qui va dépendre d'une étude de sol éventuelle, la SRL **NIDO CONCEPT** prend en charge l'étude des poutres et colonnes. Elles seront soit métalliques ou en béton armé. Le béton armé sera privilégié pour toute structure relative à l'enveloppe extérieure (meilleure performance énergétique).

Egouttage et épuration

Le réseau d'égouttage en tuyaux de P.V.C. est divisé en 2 réseaux distincts ; eaux pluviales et eaux usées. Une chambre de visite permet son entretien aisé. Un avaloir reprend les eaux de la pente de garage éventuelle. Le système d'épuration individuelle des eaux usées et fécales est adapté aux règlements communaux.

Citerne d'eau de pluie

La citerne d'eau de pluie d'une capacité de 5.200 litres munie d'un filtre à mousse récupère les eaux de pluie et permet l'alimentation en eau de pluie du réseau sanitaire de la maison (voir poste « Sanitaire »).

Escalier de cave

L'escalier de cave est réalisé en béton armé lissé.

Planchers

La dalle sur le sous-sol et sur le rez-de-chaussée est constituée d'éléments en béton armé (hourdis), une chape de compression est coulée sur le rez-de-chaussée. Dans le cas de locaux non plafonnés la face inférieure des hourdis est lisse.

Coupe thermique de l'enveloppe du bâtiment

Suppression de tous les ponts thermiques par l'utilisation de matériaux isolants qui assurent la parfaite continuité de l'enveloppe isolante extérieure du bâtiment.

Mur extérieur

Le mur extérieur est de type mixte. D'une épaisseur de 37 cm, il garantit les meilleures caractéristiques ;

- d'esthétique : choix parmi les briques dites « faites mains » des plus grandes marques, « NELISSEN, VANDERSANDEN, WIENERBERGER, OLIVIER... »,
- d'étanchéité : vide entre la brique et l'isolant constituant une barrière infranchissable pour l'eau,
- d'isolation thermique : panneau de polyuréthane de 100 mm d'épaisseur permettant d'atteindre le coefficient d'isolation largement inférieur aux normes actuelles, un tape est collé au droit de toutes les jointures,
- stabilité : bloc de béton d'argex de 14 cm d'épaisseur.

Linteaux et seuils

Les linteaux sont réalisés en fonction du style de construction. Les seuils de 5 cm d'épaisseur sont en pierre calcaire crinoïdique dit « petit granit » ou « pierre bleue ».

Murs intérieurs

Tous les murs et cloisons du rez-de-chaussée et de l'étage sont réalisés en blocs de béton d'argex. L'utilisation du même matériau pour tous les murs présente des avantages appréciables :

- caractéristiques mécaniques identiques, d'où comportement homogène et uniforme limitant fortement les phénomènes de retrait et de dilatation,
- contrairement à l'utilisation de matériaux hétérogènes, le format identique des blocs permet une liaison parfaite aux angles,
- le haut pouvoir isolant (acoustique et thermique) du béton d'argex garantit un confort optimum.

Aménagement extérieur

Lors du nivellement final, les accès sont enrochés (20 cm) et grenailés sur une surface de 40 m².

Raccordement

Les travaux d'infrastructures pour les raccordements aux réseaux publics sont prévus en 2 tranchées distinctes y compris gaines et tuyaux nécessaires. Une tranchée de 6 m pour les égouts et une tranchée de 8 m pour l'eau, l'électricité, le téléphone et la télévision.

2. Toiture

Charpente

En sapin du pays, le choix du type de charpente dépend de la conception du bâtiment. Elle peut être traditionnelle ou industrielle. Dans les 2 cas, les bois reçoivent par trempage une protection contre les attaques de pourriture, champignons et insectes xylophages.

Couverture

La couverture est réalisée en tuiles en béton à double emboîtement (9 pcs/m²) de ton noir, brun ou gris. D'autres matériaux de couverture sont disponibles parmi les plus grandes marques. Les planches de face et de rive sont recouvertes d'ardoises. L'étanchéité de la couverture est complétée par une membrane imputrescible (sous-toiture).

Isolation thermique

L'isolation thermique de la toiture est assurée par un matelas de laine de verre de 22 cm d'épaisseur. Un pare-vapeur parfaitement étanche fixé à la charpente protège l'isolation contre la condensation intérieure.

Zinguerie

Les chéneaux et descentes d'eau sont en zinc.

Fenêtre de toiture

Les fenêtres de toiture à rotation sont de marque « VELUX ».

3. Menuiserie extérieure

Châssis

Les menuiseries extérieures sont en P.V.C. de couleur structurée sur la face extérieure et de ton blanc lisse sur la face intérieure, les profilés ont une section minimale de 82 mm. Le jointoiment extérieur des châssis est exécuté au silicone incolore. Les châssis ouvrants sont équipés d'un système d'ouverture de type oscillo-battant, les charnières sont invisibles. Possibilité de proposer des châssis en aluminium à coupure thermique.

Les vitrages sont triples à haute performance d'isolation thermique (K=0,5 W/m²K). Ils sont feuilletés pour les portes et si l'alèze est inférieure à 90 cm conformément à la norme NBN S 23.002. Pour répondre à la norme de ventilation NBN D 50.001, les châssis des locaux dits secs (chambres, bureau, séjour et salle à manger) sont équipés de grilles de ventilation « Invisivent » de marque « Renson ».

Portes extérieures

Toutes les portes sont munies d'un système de fermeture à minimum 5 points avec clenche extérieure et d'un système d'étanchéité au vent.

Porte de garage

La porte de garage est de type sectionnelle garantie 10 ans. Avantages de ce type de porte :

- sécurité à l'ouverture,
- parfaite étanchéité aux vents,
- haute isolation thermique (polyuréthane épaisseur 42 mm),
- gain de place dans la profondeur du garage.

4. Plafonnage

Murs et plafonds

A l'exception des caves, des garages et des greniers, tous les murs et plafonds sont plafonnés avec un enduit monocouche. Des cornières d'angles sont scellées dans le plafonnage à tous les angles saillants.

Gyplat enduit

Sur les structures de bois (charpente), des plaques à âme de plâtre sont fixées et reçoivent un enduit de finition au plâtre.

Tablettes de fenêtres

Les tablettes de fenêtre sont en pierre naturelle ou composite.

5. Chape et carrelage

Isolation thermique de la dalle de sol

L'isolation thermique de la dalle du rez-de-chaussée est assurée par une chape isolante en polyuréthane d'une épaisseur de 100 mm.

À l'étage, dans le hall de nuit et dans les salles de bains et de douches, isolation en polyuréthane d'une épaisseur de 50 mm pour permettre la mise en œuvre d'un chauffage sol.

Chapes

En fonction de la destination future, les chapes au sable de rivière, sont talochées (vinyle, parquet), tirées (carrelage) ou lissées à la barbotine de ciment (garage et cave). Les chapes du rez-de-chaussée sont armées d'un treillis 50/50/2/2.

Carrelages

La valeur d'achat du carrelage est précisée dans le devis descriptif. Du carrelage est prévu dans le hall d'entrée, les W.C., les salles de bains, la cuisine, le séjour et la buanderie si celle-ci est en contact avec une pièce carrelée. Toutes les pièces carrelées reçoivent des plinthes assorties.

Faïences murales

Par douche et baignoire, il est prévu un forfait de 6 m² de faïences murales. La valeur achat de celles-ci est précisée dans le devis descriptif. À l'endroit des carrelages muraux, un cimentage remplace le plafonnage pour permettre une meilleure étanchéité et un meilleur accrochage.

6. Menuiserie intérieure

Portes intérieures

Toutes les portes sont de type « blocs portes » avec une âme « aggro-tubulaire ». La feuille de porte peut être obtenue en un très grand choix de finitions différentes. Les portes entre les locaux chauffés et non chauffés sont de type climatique classe II.

Escalier vers étage

L'escalier avec ou sans contremarche est en hêtre. Les marches et les limons ont des épaisseurs de 35 et 33 mm. Les balustrades sont à fuseaux plats à chanfreins non arrêtés ou découpés, ou à barres parallèles. Les escaliers font l'objet d'un traitement définitif (vitrification ou huilage) en atelier avant pose.

Habillage intérieur des menuiseries extérieures dans les locaux non plafonnés

Les portes de garage et autres châssis situés dans des locaux non plafonnés sont habillés en menuiserie afin de cacher les pattes d'ancrage.

7. Sanitaire

Le devis descriptif définit et décrit le matériel proposé, la valeur achat comprend la fourniture des appareils sanitaires, des robinetteries et de tous les accessoires de fixation et de vidange. En plus de la gamme proposée (visible en salle d'exposition) par la SRL **NIDO CONCEPT**, l'acquéreur a le loisir de choisir d'autres gammes présentées par les fournisseurs agréés par l'entrepreneur. En outre, sont également prévus :

- les alimentations et la décharge pour la cuisine,
- l'alimentation et la décharge pour le système de chauffage,
- l'alimentation et la décharge de la machine à laver,
- un robinet extérieur avec purgeur automatique,
- un robinet double service,
- un vidoir avec eau chaude et eau froide,
- un détecteur incendie par niveau.

Certification Certibeau

Tout comme l'installation électrique, depuis 2021, l'installation sanitaire doit recevoir l'agrément d'un organisme de contrôle agréé. La SRL **NIDO CONCEPT** prend en charge la certification Certibeau.

Ventilation suivant NBN D 50.001

L'alimentation en air frais est assurée par des grilles de ventilation « Invisivent » incorporées dans les châssis des locaux secs. L'évacuation de l'air vicié se fait par des gaines de ventilation situées dans les locaux humides (WC, cuisine, salles de bains et buanderie). Le renouvellement de l'air est assuré par une centrale de ventilation mécanique. Celle-ci est pourvue de capteurs CO₂ dans les WC, la cuisine et la chambre parentale et de capteurs d'humidité dans les salles de bains et la buanderie. Cette installation permet de réguler le débit d'air local par local et d'atteindre un facteur de réduction de 0,61, nous parlons du système C+.

Groupe hydrophore

L'alimentation en eau de pluie des WC, du robinet extérieur et du robinet de service est assurée par pompage de l'eau de pluie.

RÉCAPITULATIF

En plus des points évoqués ci-dessus voici une liste des missions prévues dans toutes offres de la SRL **NIDO CONCEPT**

Réalisation de l'avant-projet	✓
Rédaction du métré et du devis	✓
Relevé altimétrique du terrain	✓
Honoraires du responsable PEB	✓
Honoraires du coordinateur projet et réalisation	✓
Honoraires du géomètre (implantation)	✓
Honoraires de l'ingénieur (étude poutres et colonnes)	✓

8. Electricité

L'ensemble de l'installation est réalisé conformément aux directives du Règlement Technique en vigueur au moment de l'élaboration du devis descriptif. Les travaux débutent par le tracé des installations sur les parois des locaux en collaboration avec le maître d'ouvrage. L'installation commence au coffret divisionnaire et comprend : le coffret 25S60 (coffret du compteur), un tableau général avec fusibles automatiques, 2 disjoncteurs différentiels, les interrupteurs et prises, les tubages T.V., téléphone et HiFi, la sonnette, les liaisons équipotentielles et la réception par un organisme agréé. Les équipements sont définis de manière quantitative dans le devis descriptif.

9. Chauffage

L'évolution exceptionnelle des performances énergétiques des bâtiments remet en question la façon de nous chauffer. Dans l'expectative, la SRL **NIDO CONCEPT** propose une solution, dont le choix est d'ordre économique, idéologique et environnemental.

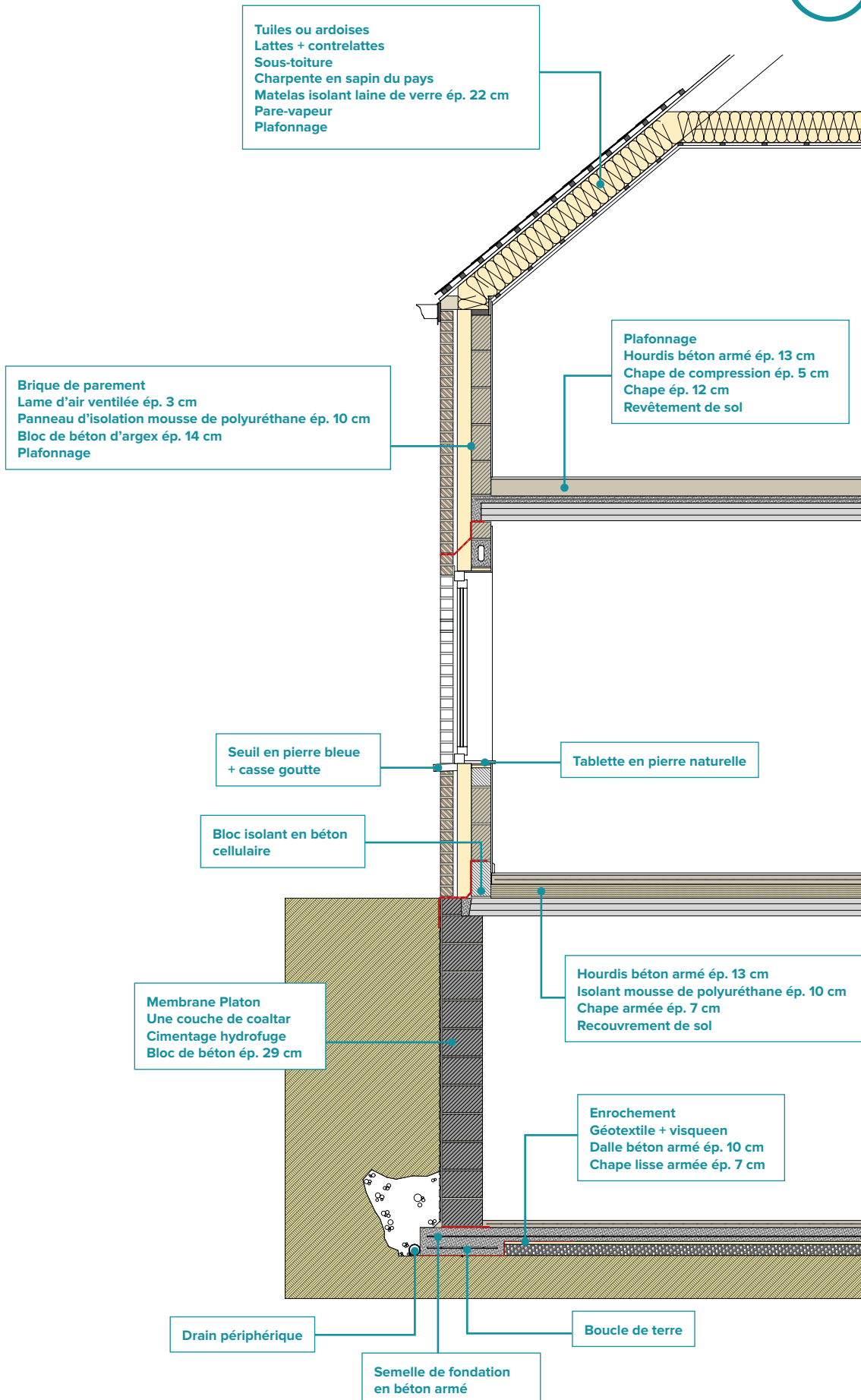
La pompe à chaleur air/eau (PAC) s'impose comme étant la solution la plus performante actuellement. Nous installons une pompe à chaleur de type DAIKIN Altherma comprenant l'unité extérieure, l'unité intérieure et le boiler intégré de 260 litres. Le rendement exceptionnel des pompes à chaleur repose sur le principe de la basse température. Oublions le principe d'alimenter en eau très chaude des points de chauffe (radiateurs) ponctuels. Dans notre cas, l'eau basse température (maximum 36°) circule dans le sol des différents locaux et permet un chauffage parfaitement réparti et confortable. Le même principe de chauffage par le sol est utilisé à l'étage pour le hall de nuit et les salles de bains et de douches. À chaque étage, la régulation de la température est commandée par un thermostat d'ambiance programmable.

La température des salles de bains et de douches peut être boostée grâce à un radiateur sèche-serviette électrique.

10. Panneaux photovoltaïques (option)

Installation de panneaux photovoltaïques de type monocristallin noir, sur le toit, répondant à un besoin de +/- 7.000 Kwh/an. Et d'un onduleur triphasé de type Solar Edge proposant des applications de monitoring de votre installation (PC et smartphone). La puissance de l'installation peut varier selon les besoins, l'orientation du toit et de la surface disponible.

Honoraires de l'architecte	✓
Réception de l'installation électrique	✓
Réception de l'installation sanitaire (Certibeau)	✓
Blower door test (test d'étanchéité à l'air)	✓
Assurance décennale architecte	✓
Assurance décennale entrepreneur	✓



PEB (performance énergétique des bâtiments)

En Région wallonne, la réglementation sur la Performance Énergétique des bâtiments est entrée en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2008 (décret cadre du 19 avril 2007 et arrêtés d'application du 17 avril 2008). Elle s'applique à l'ensemble des bâtiments (sauf exceptions explicitement visées par la réglementation) pour tous les travaux de construction, de reconstruction et de transformation nécessitant l'obtention d'un permis d'urbanisme.

Avant 2008, en Région wallonne, seul le coefficient d'isolation des habitations était réglementé par une norme. C'était le calcul du coefficient K. Ce calcul n'ayant pas fait l'objet d'un développement informatique légalisé, il restait relativement sommaire.

L'apparition de la réglementation P.E.B. a révolutionné la conception des maisons d'habitation. Dorénavant, la réglementation porte sur :

1. L'isolation thermique.
2. La ventilation.
3. Les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude.
4. Les gains solaires et les risques de surchauffe.
5. L'étanchéité à l'air.

Concrètement, avec l'aide d'un logiciel informatique, nous sommes capables de simuler les meilleurs choix pour assurer une performance énergétique optimale. La combinaison des différents choix permet de calculer le coefficient Ew. Le niveau de consommation d'énergie primaire, Ew, est calculé pour une ha-

bitation. Il est le rapport entre la consommation annuelle d'énergie primaire de l'habitation et une consommation annuelle d'énergie primaire de référence. Le logiciel permet également de calculer la consommation spécifique en énergie primaire, Espec. La consommation est exprimée en kWh/m²an.

1. L'isolation thermique

La prise de conscience liée aux problèmes socio-économiques, environnementaux et énergétiques, permet d'entrevoir de nouvelles perspectives quant à la manière de se chauffer dans la prochaine décennie. Malheureusement, aujourd'hui, le développement des nouvelles technologies ne permet pas un choix définitif concret. Devant ce constat, et sans oublier les nouvelles technologies, la SRL **NIDO CONCEPT** a choisi de jouer la carte de **L'ISOLATION**. Faisant partie de la structure de la maison, l'isolation doit être pensée dès le départ. Contrairement au système de chauffage qui pourra évoluer ultérieurement, les travaux d'isolation, dont les principes sont parfaitement connus, peuvent faire l'objet de choix définitifs.

La SRL **NIDO CONCEPT** a opté pour un niveau d'isolation moyen égal à **K30**.

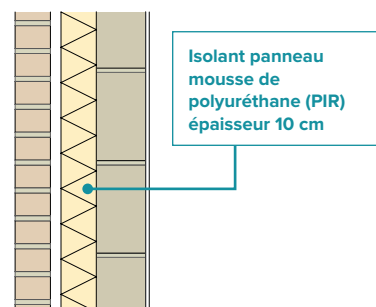
En matière d'isolation, voici les différents choix de la SRL **NIDO CONCEPT**.

Le coefficient de conductivité thermique (Lambda) d'une paroi détermine son pouvoir d'isolation. Plus la valeur est basse, meilleure est sa performance.

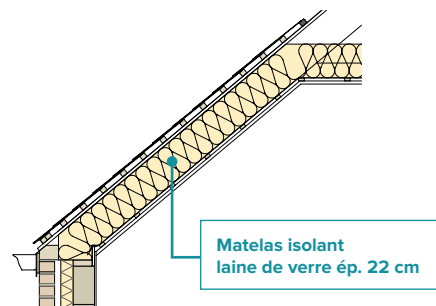
Tableau des valeurs d'isolation des différents parois

Pour vous permettre une bonne vision des différentes mesures prises pour augmenter le confort de votre maison voici une synthèse des différentes compositions de parois avec leurs caractéristiques thermiques.

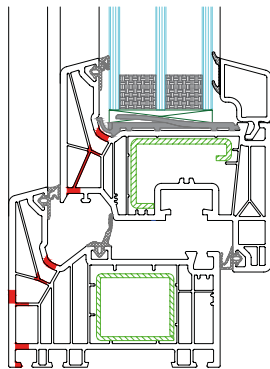
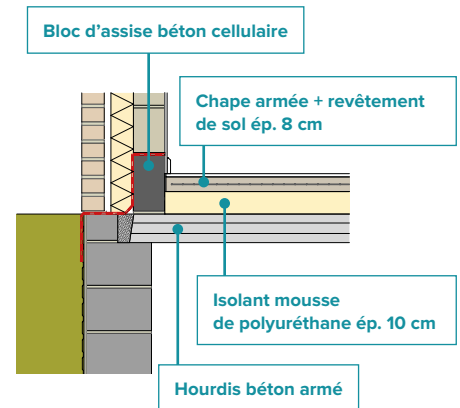
1 • Mur extérieur			U _{max} = 0,240 W/m ² K
Composition	Ep. (cm)	Coef. conductivité thermique Lambda (W/mK)	Résistance thermique (m ² K/W)
Brique de parement + mortier	10	1,610	0,062
Couche d'air	03		0,000
Isolant polyuréthane (PIR)	10	0,022	4,540
Bloc de béton d'Argex + mortier	14	1,270	0,110
Plafonnage	01	0,520	0,019
Résistance de surface	Ri Re		0,120 0,040
Résistance thermique de la paroi RT			4,891
Coefficient de transmission thermique de la paroi U = 1/RT			0,205 W/m²K



2 • Toiture			U _{max} = 0,240 W/m ² K
Composition	Ep. (cm)	Coef. conductivité thermique Lambda (W/mK)	Résistance thermique (m ² K/W)
Couche d'air fortement ventilée	R1		0,000
Membrane bitumeuse		0,230	0,170
Isolant laine de verre + charpente	22	0,045	4,840
Plafonnage	02	0,400	0,050
Résistance de surface	Ri Re		0,120 0,040
Résistance thermique de la paroi RT			5,220
Coefficient de transmission thermique de la paroi U = 1/RT			0,191 W/m²K



3 • Dalle sur cave et vide ventilé			U _{max} = 0,240 W/m ² K
Composition	Ep. (cm)	Coef. conductivité thermique Lambda (W/mK)	Résistance thermique (m ² K/W)
Hourdis en béton armé	13	1,091	0,119
Isolant en mousse de polyuréthane	10	0,026	3,846
Chape au sable du Rhin	07	0,850	0,082
Carrelage	01	1,200	0,008
Résistance de surface	Ri		0,170
	Re		0,170
Résistance thermique de la paroi RT			4,891
Coefficient de transmission thermique de la paroi U = 1/Rt			0,227 W/m²K



4 • Menuiserie extérieure			U _{max} = 1,5 W/m ² K
Châssis ép. > 82 mm avec triple vitrage isolant			
Portes extérieures isolées			
Portes de garage sectionnelles isolées avec 42 mm de polyuréthane			
Coefficient de transmission thermique de la paroi U = 1/Rt			0,800 W/m²K

2.

La ventilation

VENTILATION CONFORME À LA NORME NBN D50.001

Naguère, la ventilation était « intégrée » dès l'origine d'une construction. Fentes et nids à courant d'air garantissaient toujours une ventilation certes insuffisante, mais au prix d'un grand gaspillage inutile d'énergie. La crise de l'énergie en 1973 a révolutionné cette situation. Les prix élevés des moyens énergétiques (et les exigences plus strictes sur la protection de l'environnement) ont provoqué un véritable mouvement déferlant vers l'isolation. Les habitations seront dès lors tellement isolées que, sans ventilation, la moindre particule d'air ne peut plus s'échapper. Et dès lors que la chaleur ne peut plus sortir, l'air frais de l'extérieur ne peut plus entrer. Conséquences : un climat intérieur humide, avec des odeurs malsaines de renfermé, terrain propice aux moisissures et aux mites.

Par conséquent, la Région wallonne impose une ventilation contrôlée des habitations décrite par la norme NBN D50.001. Le principe de base est relativement simple. Il faut assurer une entrée d'air sain par les locaux dits « secs » (bureau, salon, chambres, salle à manger) et une évacuation par les locaux dits « humides » (salle de bains, cuisine, buanderie et WC). La norme décrit 4 systèmes :

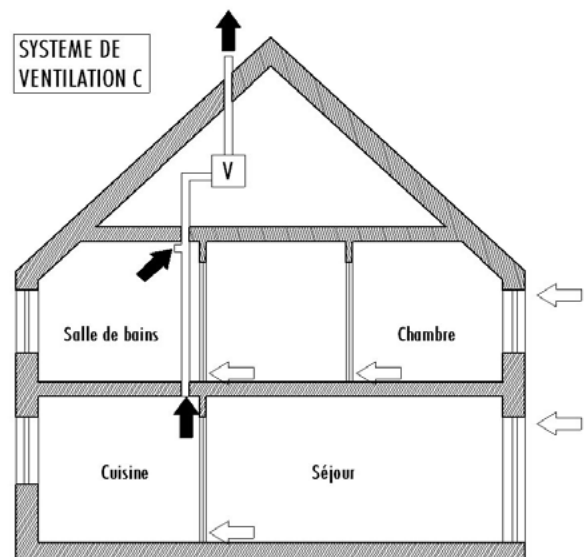
- Système A : l'amenée et l'évacuation d'air se font naturellement.
- Système B : l'amenée d'air se fait mécaniquement et l'évacuation d'air est naturelle.
- Système C : l'amenée d'air se fait naturellement et l'évacuation est mécanique.
- Système D : l'amenée et l'évacuation se font mécaniquement.

La SRL **NIDO CONCEPT** a opté pour le système « C+ ». Ce choix est justifié par la facilité du contrôle des débits et par un faible encombrement des gaines de ventilation.

L'extraction mécanique consiste à créer un mouvement de circulation d'air dans le bâtiment de telle sorte que l'air neuf entre naturellement par les locaux « secs » et que l'air soit ensuite extrait par un ventilateur depuis les locaux « humides ». L'air chemine ainsi à travers plusieurs locaux par ordre croissant de pollution, en passant sous les portes.

Une telle installation nécessite :

- que les locaux « humides » soient mis en dépression par rapport au reste du bâtiment,
- que des ouvertures soient placées en façade (grille dans les châssis) pour diffuser de l'air dans les locaux « secs »,
- que le transfert de l'air entre les locaux avec alimentation et les locaux avec extraction soit organisé.



Les premières installations de ventilation simple flux étaient très énergivores car le débit d'air était constant et non régulés. Cette grosse lacune a été corrigée par l'utilisation d'un système de ventilation munie de capteurs. Capteurs CO₂ dans les WC, la cuisine et dans la chambre parentale et capteurs d'humidité dans les salles de bains et la buanderie. Cette installation permet de réguler le débit d'air local par local et d'atteindre un facteur de réduction de 0,61.

3. Les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude

Le niveau d'isolation extrêmement performant des maisons **NIDO CONCEPT** permet l'installation d'un système de chauffage de très faible puissance. Dans une perspective environnementale et philosophique nous avons opté pour l'installation d'une pompe à chaleur air/eau avec chauffage par le sol et production d'eau chaude sanitaire.

4. Les gains solaires et les risques de surchauffe

L'architecte tient compte des gains solaires et des risques de surchauffe en élaborant son projet. Les façades exposées au nord seront certainement moins ouvertes que les façades exposées au sud. Il jouera avec certains décalages de volume et encorbellement pour apporter de la fraîcheur dans les pièces fortement ensoleillées.

5. L'étanchéité à l'air

Pour éviter que l'énergie ne s'envole, il faut veiller à rendre le bâtiment étanche à l'air. Chaque intervenant fait le nécessaire pour résoudre les nœuds constructifs. Une attention toute particulière est apportée en périphérie des fenêtres et des portes. Une membrane pare-vapeur est déroulée sur la totalité du plafond de l'étage.

Blower doortest

Lors de la visite finale du responsable PEB, la maison est soumise à un test d'étanchéité à l'air. Celui-ci permet de mettre en évidence les éventuels défauts d'étanchéité et permet de fixer de manière précise le coefficient de déperdition à l'air. Ce coefficient est nécessaire pour compléter de manière optimale le rapport PEB final.

CONCLUSION

Ces différentes mesures assurent aux Maisons Nido Concept un niveau d'isolation global $K \leq$ à 35, $E_w \leq$ à 45 et $E_{spec} \leq$ à 85 kWh/m².an. Ce qui correspond à la norme Q-Zen.



**Certificat de Performance Energétique (PEB)
Bâtiment résidentiel existant**

N° :
Etabli le :
Valable jusqu'au :
Certificateur agréé N° :



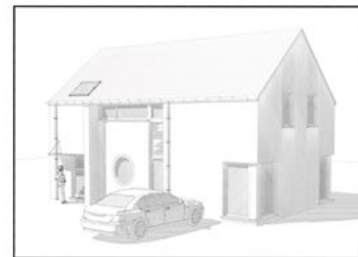
Simulation d'un certificat PEB d'une maison Nido Concept

Tenant compte du cahier des charges de la SRL NIDO CONCEPT, voici les résultats PEB d'une maison de 12 m x 7 m avec 3 chambres à l'étage :

Niveau K = 30

Niveau Ew = 43

Niveau Espec = 80 kWh/m².an

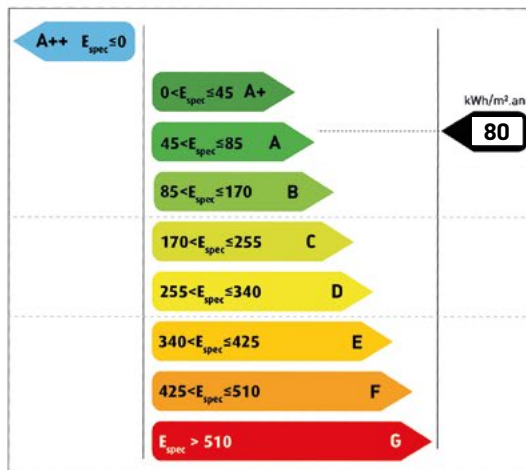


Ces chiffres, largement en-dessous des normes, attestent de l'excellent niveau de conception des maisons Nido Concept. Et ce, sans apporter la moindre modification aux standards de l'entreprise.

Consommation énergétique calculée du bâtiment

Consommation totale d'énergie primaire (kWh/an) :

Consommation spécifique d'énergie primaire - E_{spec} (kWh/m².an) :



Cette consommation est établie sur base d'une occupation, d'un climat intérieur et de conditions climatiques standardisés, de telle sorte que le résultat peut différer de votre consommation réelle. Cette approche standardisée permet de comparer les bâtiments entre eux, de manière théorique. Elle prend en compte la consommation pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, les auxiliaires et éventuellement, le refroidissement. Le résultat est exprimé en énergie primaire.

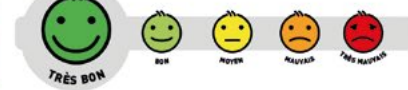
Indicateurs spécifiques



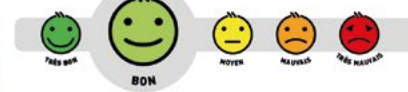
Enveloppe du bâtiment



Système de chauffage



Système de production d'eau chaude sanitaire



Ventilation



Système de production d'énergie renouvelable



Certificateur agréé N° :

Nom :
Prénom :
Rue : N° : Boîte :
CP : Localité :
Pays :


Je déclare que toutes les données reprises sur ce certificat sont conformes à la réalité.

Date :
Signature :



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION

Zoning du Wex • Rue de la Plaine 6B • 6900 Marche-en-Famenne

Tél. : 084/22 33 38 • info@nidoconcept.be 

nidoconcept.be